



Envie de faire du sport le mercredi après midi ? Inscris-toi vite à l'AS du collège !



Qu'est-ce que l'A.S. du Collège Henri Wallon ?

Forte de ses 80 licenciés, l'Association sportive (AS) peut s'apparenter « au club sportif » du collège. En effet, en plus des cours d'EPS, l'AS du collège propose aux enfants qui le désirent d'approfondir leur pratique dans différentes activités sportives.

Elle permet à tous les élèves inscrits de:

👉 Suivre des entraînements pour s'améliorer dans les activités animées par les enseignants d'EPS et prendre du plaisir en pratiquant avec d'autres élèves du collège.

👉 Participer à des compétitions durant lesquelles se confrontent différents établissements.

👉 Se former à l'arbitrage et obtenir un diplôme d'arbitre.

Comment s'inscrire ?

- Remplir l'autorisation parentale
- Payer la somme de 30 euros (Payable en Pass+, espèces, ou chèque à l'ordre de l'« AS du collège Henri Wallon »)

Le dossier est soit :

- ➔ à retirer auprès des professeurs d'EPS
- ➔ en téléchargement sur le site du collège (onglet sport au collège, association sportive)



ATTENTION : Il est possible de s'inscrire toute l'année à l'AS et un élève qui est licencié à l'AS peut pratiquer « toutes » les activités qu'il désire sans payer de nouvelle cotisation. Un élève inscrit s'engage à participer régulièrement aux entraînements et, s'il le veut, aux compétitions.

Lieux et Horaires des activités proposées

L'ensemble des entraînements et compétitions ont lieu le **Mercredi après midi.**

4 activités sont proposées :

- ✓ La **NATATION** avec Mme BEIS au **stade nautique Châtillon-Malakoff** sur un ou deux créneaux (selon inscrits et niveaux) de 13h30 à 14h30
- ✓ La **DANSE** avec Mme BEIS au **gymnase Cerdan**, de 15h00 à 16h30
- ✓ Le **VOLLEY-BALL** avec M. ROUSSEAU au **Gymnase Cerdan** de 15h00 à 16h30.
- ✓ Le **BADMINTON** avec M. MONVOISIN (et Mr ROUSSEAU sur le créneau 1) au **Gymnase Cerdan** sur deux créneaux de 13h30 à 15h00 et 15h00 à 16h30.

